Décision 15-DCC-75 du 19 juin 2015

relative à l'acquisition d'un fonds de commerce de distribution automobile auprès de la société Citroën Nancy par le groupe Car Avenue

Posted on: 15 juillet 2015 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Car Avenue
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Fonds de commerce
Citroën Nancy

Lire

le texte intégral de la décision
33.47 Ko